

# LE MOT DU PRESIDENT



## • Les Voeux

Il paraît que les voeux de nouvelle année ne se font que jusqu'au 31 janvier. Loupé ! Je vous présente donc mes voeux cyclopédiques pour les onze mois à venir.

## • Au fait, c'est qui le président ?

Didier CALONNE, la quarantaine à venir ce mois-ci, adhérent de l'ADAV depuis son redémarrage, "vieux" militant, passé du rouge-mao flamboyant au rose-socialo bon teint en vingt ans de bénévolat divers et varié. La famille Calonne possède 1,5 vélo et 0,5 voiture par membre. Sachant que le Président est marié et père de deux enfants, combien la famille Calonne possède-t-elle de vélos ? J'ai peut-être oublié de vous dire qu'entr'autres défauts je suis prof de maths.

## • Comment on devient président, maman ?

A l'ADAV, la règle est simple : qui perd, gagne. Je voulais être trésorier, estimant que Françoise Colin ferait une excellente présidente. Elle m'a dit "allez Didier, tu te mets président et moi je serai trésorière". Comment résister à Françoise ?

## • Vos projets, Monsieur le Président ?

J'aimerais que l'ADAV et moi-même survivions à cette présidence. Avec la revendication - conférence de presse (voir P8), l'association a montré qu'elle pouvait mobiliser. L'action tout

azimut de l'ADAV ces dernières années, en particulier sous l'impulsion de Philippe Tostain et Frédéric Héran, nous a ouvert des tas de portes. Conseil Régional, Mairie de Lille, D.D.E. (Etat équipement), Euralille et CUDL, quinté gagnant du palmarès n°2 (voir P3), affichent leur volonté de développer une politique de promotion du vélo comme moyen de transport à part entière. Mais le gros problème reste la mise en pratique. Les techniciens et les élus ne sont pas formés sur la question du vélo. Ils font des âneries en toute bonne foi, ils ne savent pas quoi ni comment faire. Et l'ADAV manque de bras. Car, de notre côté, il ne suffit pas de critiquer ou de dire YAKA pour que tout arrive. Alors, si vous avez des idées et/ou un peu de temps, on vous attend le prochain

premier lundi à 18H30 à la M.N.E. (ou avant en téléphonant au 20 86 17 25 où vous pouvez laisser un message en cas d'absence).

## • Et ça rapporte, l'ADAV ?

Nous sommes tous bénévoles. Nous avons un objecteur mais ne sommes pas sûrs de pouvoir en reprendre un (voir P3). Alors, si vous n'avez pas payé votre cotisation, allez P7 Et si vous considérez comme moi que 60 F par an, c'est pas cher payer le boulot qu'on fait, n'hésitez pas à nous faire un don. En plus c'est déductible des impôts !

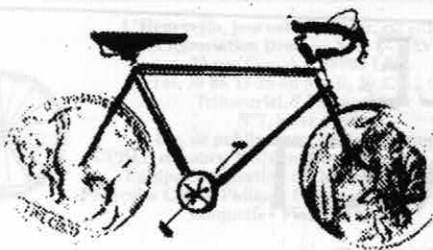
D. CALONNE

# DES SOUS

## Il était une fois...

une petite association de cyclistes urbains tombée en désuétude. Quelques compères la tirèrent de son ornière. Forts de leurs premiers succès, ils obtinrent une grosse commande de la bonne fée OCE (1) avec des sous pour la réaliser. Cette manne (payée d'un lourd travail) facilita la trésorerie. L'association put donc payer sans problème un objecteur (remboursements de l'Etat environ un an après!) et même une CES. L'idée était de poursuivre sur cette lancée en mettant sur pieds diverses actions qui permettraient d'occuper ces personnels, de développer l'association, ce sans problème de trésorerie.

Hélas, ces compères avaient vu un peu gros. Trouver des subventions est un art difficile et très prenant. Or, pour leur part, nos chers bénévoles en chef durent s'occuper aussi de leurs autres affaires. Thomas s'était promis le tour d'Europe (en vélo bien sûr), Philippe dut reprendre son boulot, Frédéric devint papa et parisien, quant à Antoine, son trop plein



d'énergie est toujours mangé par son (encore plus) trop plein d'activités.

Bref, 93 fut l'année d'une double crise. L'ADAV n'avait plus de bénévole en chef. La trésorerie atteignait le point zéro à l'AG de novembre. Les dettes et non-payés s'accumulaient. Les remboursements des sommes dûes et les subventions se faisaient attendre. Vincent, notre objecteur, avait des fins de mois difficiles, malgré les prêts d'adhérents (qu'il faut rembourser au fur et à mesure).

## Où en sommes-nous ?

Une équipe semble se mettre en place.

Point positif.

Les finances, elles, restent catastrophiques. La Région nous avait annoncé une subvention de 30 000 F pour financer une action de formation au vélo que nous avions programmée (sous réserve de financements). Trois mois après, nous n'avons vu venir qu'un recommandé nous apprenant que cette somme ne nous serait versée que sous certaines conditions draconiennes dont il n'était pas fait mention au départ. Les

remboursements pour l'objecteur se font attendre. En plus, le nouveau gouvernement a décidé de faire supporter 15% des frais aux associations soit environ 5 000 F par an, avec effet rétroactif au 1/1/94.

Bref, c'est la crise économique! Faudra-t-il "licencier" à nouveau? Après le départ d'Anita, la CES, non-remplacée, Vincent, l'objecteur, sera-t-il remplacé à son départ en mars?

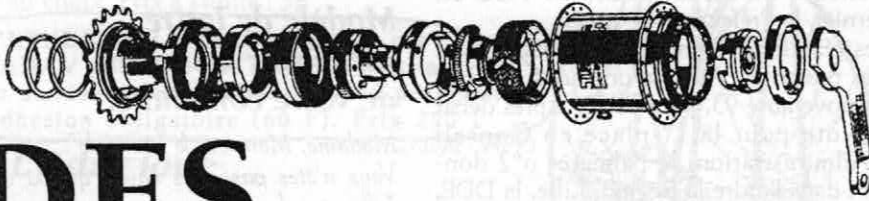
Nous avons déjà lancé en 93 une souscription. On recommence. Si vous considérez

comme nous que 60 F de cotisation, c'est pas cher payer le travail fait par l'association, n'hésitez pas. C'est même déductible des impôts (94).

La suite au prochain numéro (si on a les sous pour en sortir un).

Françoise Colin  
et Didier Calonne

(1) Observatoire Communautaire de l'Environnement qui nous commandita l'étude Lille à vélo.



# DES JOURNAUX

Heurovélo est un journal trimestriel, comme vous ne vous en étiez pas aperçus ces derniers temps. Alors pourquoi ce retard?

Pour le savoir, lisez l'article ci-dessus.

Pour l'éviter à l'avenir, remplissez le bon ci-dessous

## BON DE SOUSCRIPTION

*Je désire contribuer à l'essor de l'Adav en maintenant son poste objecteur en 94, et pour autonomiser la trésorerie nécessaire à ce poste, je verse la somme de : ..... F  
(par chèque libellé à l'ordre de l'Adav)*

- Sous forme de don et je demande un reçu me permettant de déduire des impôts la somme versée à l'Adav : OUI — NON*
- Sous forme de prêt sans intérêt remboursable un an après.*

*Nom, Prénom : .....*

*Date et signature*

## PALMARES

En juin 93 paraissait le "palmarès des institutions de l'agglomération lilloise qui prennent des initiatives en faveur des cyclistes". Cet hit-parade se basait sur les réalisations, les promesses, les refus et les régressions constatées de treize de ces institutions. Il donnait en tête le tiercé DDE (état), Lille, Euralille, suivis dans l'ordre de la Région, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq, la CUDL, Marcq, le Conseil Général, Mons, la SNCF, les TCC et, dernier, la Préfecture.

Les réactions furent très intéressantes et très positives. Aussi avons-nous récidivé en novembre 93, pour l'AG. Après débat et vote pour la 1<sup>o</sup> place en Conseil d'Administration, le palmarès n°2 donnait dans l'ordre la Région, Lille, la DDE, Euralille, la CUDL, la SNCF, le PDSAR (sécurité routière de la Préfecture), Tourcoing, Villeneuve, Marcq, le Conseil général, Mons et, dernier, la TCC.

Le palmarès n°3 devrait sortir pour la Très Grande vélofête.

D.C.

## DE PALMARES EN PALMARES ...

Nous avons découvert que ce classement ne constituait pas seulement un moyen de "compter les points" mais jouait un réel rôle incitatif : ainsi la Préfecture est-elle entrée en contact avec l'ADAV une demi-heure après sa publication pour nous inviter à siéger au conseil départemental de la sécurité routière ce qu'elle avait oublié de faire cette année-là. La ville de Lille ménage pas ses efforts pour ravir la première place ... elle a d'ailleurs failli y parvenir!

L'élaboration d'un palmarès "ville et villages cyclables de la CUDL" pourrait constituer pour chaque adhérent l'occasion d'entrer en contact avec les élus, de signaler les points noirs qui existent

actuellement, tout en jouant un rôle incitatif d'autant plus opportun que la ville de Lille constitue un exemple à suivre ... et que les élections approchent.

Vous pouvez donc prendre votre plus belle plume pour écrire au maire de votre commune en vous inspirant éventuellement du modèle ci-joint. N'oubliez pas d'informer l'ADAV de votre démarche et de lui communiquer les réponses ... ou non-réponses reçues.

### Modèle de lettre à envoyer au maire de votre commune:

*Madame, Monsieur le Maire de ...*

*Vous n'êtes pas sans savoir que la ville de Lille avec la collaboration de l'Association droit Au Vélo en ville et la CUDL a entrepris un travail pour une meilleure circulation des cyclistes.*

*Afin de comparer les différentes politiques cyclistes et établir un palmarès des communes de la CUDL, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire parvenir la liste des récentes réalisations concrètes améliorant la sécurité des cyclistes ainsi que les divers projets actuellement à l'étude:*

*- aménagement d'endroits connus comme dangereux;*

*- création de bandes ou pistes cyclables;*

*- installation de parkings à vélos;*

*- projet de liaisons inter communes;*

*J'en profite pour vous signaler les difficultés de circulation suivantes : .....*

*Les réponses ainsi obtenues seront communiquées à l'ADAV et permettront d'établir le palmarès des villes cyclables de la CUDL.*

*Sensible à votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, monsieur le Maire de ..., l'expression de mes salutations cyclistes distinguées.*

Philippe DELRUE  
et Jean-Pierre VERHILLE